

---

Langue Français

**L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) mène régulièrement des études et des enquêtes relatives au secteur des télécommunications. L'objectif est de collecter des indicateurs fiables et à même de donner une image du secteur, et de fournir des informations pouvant servir à l'établissement de prospectives.**

## **Méthodologie et pertinence**

Les études menées par l'ANRT obéissent à une démarche méthodologique stricte, ainsi qu'aux principes déontologiques et éthiques de transparence et d'impartialité. Lorsque la technicité et la complexité du sujet traité le requièrent, l'ANRT se rapproche de partenaires spécialisés à même de fournir des données utiles aux investisseurs et aux organismes spécialisés.

## **Listes des études menées par l'ANRT**

**Publications:** [Etudes et enquêtes](#)

**Indicateurs:** [Etudes](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/content/etudes-et-enquetes#comment-0>